

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du GUILVINEC (Finistère)

Séance du 10 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TANNEAU, Maire.

PRESENTS : Monsieur TANNEAU Jean Luc, Monsieur LE BALCH Daniel, Madame BARBET Sylvie, Monsieur BODERE Christian, Monsieur GODEC Pascal, Madame VOLANT Laure, Monsieur LE CLEACH Henri, Madame GLEHEN Danièle, Madame COCHOU Christine, Madame RANZONI Michèle, Monsieur SEITHER Charles, Monsieur DANIEL René- Claude, Madame LE GOFF Françoise, Monsieur PERON Roger, Madame LOPERE Lénaïg, Madame STRUILLLOU Audrey, Madame LE GALL Gaëlle, Madame CIPRIANO Evelyne

PRESENTS PAR PROCURATION : Monsieur BIET Thomas donne pouvoir à Monsieur DANIEL René-Claude, Monsieur KERRIOU Christian donne pouvoir à Monsieur TANNEAU Jean Luc, Monsieur GUEGUEN Johan donne pouvoir à Monsieur LE BALCH Daniel, Madame LE CORRE Gaëlle donne pouvoir à Mme Laure VOLANT

ABSENT : Monsieur DEFANTE Antoine

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame BARBET Sylvie

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 22

N° acte : Del2021-072	Nomenclature : 7.1 – Finances locales Décisions budgétaires
Objet : Vote des tarifs 2022	

M. Daniel LE BALCH, 1^{er} adjoint en charge des finances, informe l'assemblée que, dans sa réunion du 1^{er} décembre 2021, la commission finances a étudié les différents tarifs municipaux et propose d'augmenter certains tarifs pour 2022.

Intitulé de la régie	Prestations	Proposition pour 2022
Occupation du domaine public	Terrasse / m ² (occupation DP saisonnière)	14.50 €
	Camping-car / jour	7.00 €
	Borne camping-cars le jeton	3.00 €
Cimetière	Concession GV 15 ans	120.00 €
	Concession GV 30 ans	240.00 €
	Concession GV 50 ans	500.00 €
	Columbarium GV 15 ans	700.00 €
	Columbarium droit d'entrée GV (dès 2ème urne)	125.00 €
	Cinéraire (0,7 m ²) GV 15 ans	120.00 €
	Cinéraire (0,7 m ²) GV 30 ans	240.00 €
Médiathèque	Individuel enfant (moins de 16 ans) :	5.30 €
	Individuel GV	10.60 €
	Individuel non-GV	16.20 €
	Familial GV	19.10 €
	Familial non-GV	24.30 €
	Ponctuel : individuel / semaine	1.70 €
	Ponctuel : familial / semaine	2.60 €
	Location de Salle	150 € la journée et 80 € la demi-journée
	Connection internet / 1/2 h	1.00 €
Manoir de Kergoz	Particulier / week-end	325.00 €
	Particulier / journée supplémentaire	90.00 €
	Réunions entreprises, CE, syndicats	55.00 €

	Associations	<i>gratuit</i>
Tarification intervention services techniques	Défrichage	160.00 €
	Main-d'œuvre 1 h	65.00 €
	Engin mécanique 1 h (en sus de la main-d'œuvre)	45.00 €
Location de salles CLC Usagers guilvinistes	Animations gratuites : associations loi 1901 GV ou intercommunales et écoles	Gratuit
	Animations avec entrée payante : associations loi 1901 GV	50 € / jour
	Entreprises domiciliées au Guilvinec	500 € / jour
		300 € / ½ journée
Location de salles CLC Usagers hors commune	Animations gratuites : associations loi 1901	80 € / jour
	Animations avec entrée payante : associations loi 1901	300 € / jour
	Usagers du Pays bigouden (y compris GV) pour un repas-spectacle payant	200 € / spectacle
	Entreprises	850 € / jour
Locations de salles CLC – Partenaires à l'année pour les activités payantes	Salle de spectacle	75 € / an
	Autres salles	58 € / an
Locations de salles CLC – Partenaires à l'année pour les activités gratuites	Bénévoles	Gratuit
Location de matériel d'animation	Entreprises domiciliées au Guilvinec	300€/jour
ALSH Ty Malamok Extrascolaire et Périscolaire	Quotient familial CAF (QF) < 650	7 €/journée avec repas
		4 €/ 1/2 journée avec repas
		6 €/journée sans repas sur justificatif médical
	651 < QF < 840	9 €/journée avec repas
		5,20 €/ 1/2 journée avec repas

		8 €/journée sans repas sur justificatif médical
	841 < QF < 1050	11,50 €/journée avec repas
		7 €/ 1/2 journée avec repas
		10.50 €/journée sans repas sur justificatif médical
	1051 < QF < 1260	14 €/journée avec repas
		9 €/ 1/2 journée avec repas
		13 €/journée sans repas sur justificatif médical
	1261 < QF < 1680	16,50 €/journée avec repas
		11 €/ 1/2 journée avec repas
		15.50 €/journée sans repas sur justificatif médical
	QF > 1680	19 €/journée avec repas
		13 €/ 1/2 journée avec repas
		18 €/journée sans repas sur justificatif médical
ALSH Ty Malamok Séjours accessoires	Quotient familial CAF (QF) < 650	14€/journée avec repas
	651 < QF < 840	18€/journée avec repas
	841 < QF < 1050	23€/journée avec repas
	1051 < QF < 1260	28€/journée avec repas
	1261 < QF < 1680	33€/journée avec repas
	QF > 1680	38€/journée avec repas
ALSH Ty Malamok - garderie	Garderie matin ou soir	0.50 €
Cantine scolaire	Quotient familial CAF (QF) < 840	0.65€/repas
	841 < QF < 1050	1.00€/repas

	QF > 1051	3.05€/repas
Garderie Scolaire	Elève Guilviniste - Matin	0.83 €
	Elève Guilviniste - Soir	1.40 €
	Elève Guilviniste - Matin + soir	2.17 €
	Elève non Guilviniste - Matin	0.90 €
	Elève non Guilviniste - Soir	1.50 €
	Elève non Guilviniste - Matin + soir	2.30 €
Tarification intervention Services ASVP	Assistance Funéraire	25.00 €
	Constat de logement vacant	65.00 €
	Assistance à Huissier	65.00 €

Ceci étant exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'APPROUVER les tarifs proposés ci-dessus dont l'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.

VOTE	
Suffrages exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Fait au Guilvinec, le *15 décembre 2021*

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE MAIRE

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.leguilvinec.com



Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le

ID : 029-212900724-20211210-DEL2021_072-DE